

PRODUCTIVITÉ SCIENTIFIQUE

L'Algérie au 59^e rang selon Elsevier

Onze chercheurs algériens ont été récompensés par les prestigieux «Scopus Awards» que discerne l'éditeur néerlandais d'information scientifique Elsevier qui contrôle 25% des publications mondiales en science et technique. Une belle performance pour la recherche scientifique en Algérie qui a vu sa productivité doublée en six ans, la hissant au 59^e rang suivant le classement se référant aux bases de données de cet éditeur.

Lyas Hallas - Alger (Le Soir) - C'est la première fois que ce prix est mis en place en Algérie pour identifier l'excellence. Les lauréats ont été classés par rapport à leur «indice h», un outil d'évaluation suggéré en 2005 par Jorge Hirsch.

L'indice quantifie la productivité scientifique et l'impact d'un scientifique en fonction du niveau de citation de ses publications dans des revues à comité de lecture. «Un chercheur avec un indice h a publié h articles qui ont été cités h fois. Dès lors, l'indice h reflète à la fois le nombre de publications et le nombre de citations par publication. Les chercheurs ont été évalués sur la période s'étendant de 2007 à 2011», précise-t-on. Elsevier a ainsi classé l'ensemble des cher-

cheurs algériens en science et technologie dans dix disciplines différentes, à savoir sciences des matériaux, physique, sciences de la terre, sciences de la vie, environnement, chimie, mathématiques, médecine, électronique et énergie. Les lauréats ont été choisis parmi les profils extraits de Scopus, base de données bibliographique et bibliométrique réunissant 18 000 revues validées par les pairs et publiées par plus de 5 000 éditeurs internationaux.

Le ratio budgétaire par habitant consacré à la recherche scientifique est faible

Les lauréats par discipline sont : Abdelouahed Tounsi (Laboratoire des

matériaux et hydrologie de l'Université de Sidi Bel-Abbès), Bachir Bouiadja Belabbès (Laboratoire de mécanique physique des matériaux de l'Université de Bel-Abbès), Nadjib Badache (Laboratoire des systèmes informatiques de l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediène), Saïd Djadoun du laboratoire des matériaux polymères, faculté de chimie de l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediène), Nouredine Soltani (département de biologie, Université d'Annaba), Oualid Hamdaoui (Département de génie des procédés, faculté des sciences de l'ingénieur, Université d'Annaba), Abdelmadjid Bouhemadou (département de physique de l'Université de Sétif), Zoubir Harrat (service d'éco-épidémiologie parasitaire et génétique des populations, Institut Pasteur d'Algérie) et Sofiane Bouacida (département des sciences de la matière de l'Université d'Oum El Bouaghi).

Un prix spécial, toutes disciplines confondues, est attribué au Pr Maïouf Belhamel, 62 ans, directeur du Centre de développement des énergies

renouvelables. Ce diplômé de l'Ecole nationale polytechnique d'El Harrach et pas moins thésard de l'Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers (France) a eu le plus haut indice h (19).

Dans sa communication donnée jeudi dernier à l'hôtel Mercure d'Alger, à l'occasion de la cérémonie organisée à l'honneur des lauréats, Olivier du Dumon, directeur de marketing chez Elsevier a précisé que : «Elsevier publie 520 000 articles par an et les téléchargements sur ses bases de données sont à hauteur de 37/seconde.

Les Algériens ont publié 3 200 articles en 2011, une production qui représente le double comparativement à 2006. Les publications des Algériens chez Elsevier représentent 52 % de l'ensemble de leurs publications. Des publications qui leur ont valu 20 000 citations entre 2007 et 2010.

L'Algérie vient au 59^e rang suivant le classement d'Elsevier, soit parmi les meilleurs pays d'Afrique. Elle compte entre 20 000 et 25 000 chercheurs et dépense 1% de PIB dans la

recherche scientifique, soit environ 1,5 milliard USD et un ratio budgétaire par habitant équivalent à 10 % de celui de l'Angleterre.»

Et de conclure par offrir les services d'Elsevier à l'Algérie : «Le président Bouteflika a invité les Algériens de la diaspora à contribuer au développement de leur pays.

A Elsevier, à travers nos bases de données, nous pouvons repérer pour vous les meilleurs cerveaux ayant fui le pays et vous établir un fichier référençant y compris leurs similaires des autres pays.»

Il convient enfin de signaler qu'étaient présents à cette cérémonie le DG de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Hafid Aourag, une représentante de l'ambassadeur néerlandais.

Aussi, l'indice h s'applique également aux universités et centres de recherches, aux universités de Constantine et l'USTHB qui ont été également distingués par des prix honorifiques.

L. H.

EL DJAMILA DU

1^{er} AU 5 MAI

Le nautisme et la plaisance tiennent salon

Pour la seconde année consécutive, le port d'El-Djamila accueille le Salon international des équipements et services pour le nautisme et la plaisance. Du 1^{er} au 5 mai et sous le patronage du wali d'Alger, il plantera ses chapiteaux sur l'esplanade de la plage artificielle.

Les côtes algériennes constituent un potentiel inestimable pour le développement des activités nautiques, tant sur le plan national, à travers les sports et loisirs nautiques, que sur le plan international, par le tourisme de plaisance. L'essor de ce secteur ne peut être que bénéfique pour les opérateurs publics et privés, et ce, par l'apport de nouvelles sources de revenus : hivernage, entretien, fabrication... mais également en qualité de créateur d'emplois. D'ailleurs, les pouvoirs publics envisagent sa prise en charge, au moins en partie, dans le cadre du schéma directeur portuaire qui prévoit la réalisation de seize ports dédiés à l'horizon 2025.

Conscients des possibilités du secteur de la plaisance, les organisateurs IC2 Création et ExpoEd spécialistes de l'événementiel, ont conçu cette manifestation comme un rendez-vous professionnel en Algérie et un espace de communication privilégié, permettant de donner une image fidèle de l'état de développement du secteur, de ses ambitions et de ses besoins en favorisant le contact entre les professionnels de la branche tant sur les plans national qu'international. Par ailleurs, c'est une excellente opportunité pour Alger de renouer avec son passé maritime et d'offrir pour tous les amateurs de voile et autres sports nautiques l'occasion de vivre leur passion.

R. S.

ILS SERONT LE LIEN ENTRE L'UNIVERSITÉ ET L'ENTREPRISE

Mise en œuvre de trois centres d'appui à la technologie et l'innovation

L'Institut national algérien de la propriété industrielle (Inapi) a signé, jeudi, trois conventions-cadres permettant la création officielle de trois Centres d'appui à la technologie et à l'innovation (Cati). La convention a été signée entre l'Inapi, deux universités et un groupe industriel privé. Son objectif : créer un contact entre les chercheurs universitaires et les industriels.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - C'est le premier réseau national où peuvent se connecter les chercheurs universitaires et les industriels, expliquent ses initiateurs. Les premiers disposeront d'une plateforme de données sur les besoins des entreprises et les seconds accéderont «gratuitement» aux ressources scientifiques afin de mieux exploiter les recherches et les inventions.

M. Abdelhafid Belmechdi, directeur général de l'Inapi, a expliqué en marge de la signature de ces conventions avec les représentants des universités d'El Oued et de Chlef et le P-dg du groupe industriel Condor, que ce projet est un trait d'union entre le monde économique et celui de la recherche. Le directeur de l'Inapi a rappelé que le projet de création des centres Cati, ouverts à l'ensemble

des institutions et des établissements, a été lancé en mars dernier suite à un accord entre l'Inapi et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

Leur rôle, souligne-t-il, est d'apporter l'assistance technique, l'échange d'informations et assurer la formation pour les cadres des entreprises et les chercheurs universitaires. Le ministre de l'Industrie, de la PME et de l'Investissement, Mohamed Benmeradi, souhaiterait, pour sa part, «multiplier ces centres au niveau de l'ensemble des institutions pour permettre aux universités et aux entreprises de trouver un lieu où ils peuvent accéder rapidement à l'information économique utile en vue de compléter leur compéti-

tivité». Selon les prévisions de l'Inapi, le nombre de Cati devrait passer à 14 d'ici le mois d'octobre prochain, puisque, indique-t-on, les universités de Béjaïa, de Boumerdès, de Blida, de Khemis-Miliana, l'Agence nationale d'appui aux résultats de recherche et de développement technologique et d'autres sociétés comme Saidal, Naftal et Sonatrach, ont déjà exprimé leurs intérêts. Selon M. Belmechdi, une fois les Cati seront élargis à l'ensemble des entreprises et des universités, des bureaux de transfert technologique seront mis en place pour chercher les innovations au sein des différentes universités dans le but de les exploiter industriellement.

S. A.

LOI SUR LA PROTECTION DES PERSONNES ÂGÉES

Sept décrets sur neuf ont été finalisés, selon Barkat

Le ministre de la Solidarité nationale a déclaré, jeudi, que son secteur s'oriente vers une nouvelle optique de prise en charge des personnes âgées au niveau des centres spécialisés. Sur un total de 9 décrets relatifs à la loi sur la protection des personnes âgées promulguée l'année passée, dit-il, sept ont été finalisés.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - La Journée nationale des personnes âgées permet chaque année de fixer les regards sur ces personnes abandonnées par leurs familles et prises en charge au niveau de centre d'accueil. Dans ces espaces, ils vivent loin de leurs proches qu'ils n'ont, souvent, plus revus depuis des années. Au centre de Sidi-Moussa, les pensionnaires se sont organisés eux-mêmes une vie et partagent le quotidien d'autres personnes dans leur situation en espérant un jour revoir leurs familles et leurs enfants.

Ce jeudi, journée printanière, les locataires du centre de Sidi-Moussa ont vécu des instants particuliers. Ils ont participé pour la plupart aux festivités organisées par le ministère de la Solidarité à l'occasion de la Journée nationale des personnes âgées. Dans le site verdoyant à proximité d'orangeries et autres arbres fruitiers, ils ont quitté leur routine en accueillant des visiteurs particuliers. Dans le programme établi par le secteur de la solidarité, les organisateurs ont invité des personnes aussi bien âgées que jeunes des villages environnants en vue de les rapprocher des pensionnaires du centre privés de vie familiale. Des enfants venus de centres spécialisés étaient également de la partie. Selon les responsables du secteur de la solidarité, il s'agit de créer une passerelle entre les générations et briser l'isolement des personnes prises en charge au niveau du centre. «Ces centres d'accueil ne sont pas des mouiroirs, ce sont, au contraire, des centres de vie, où il y a beaucoup d'activités program-

mées que nous comptons enrichir.» En visite hier au centre de Sidi-Moussa, Saïd Barkat, ministre de la Solidarité nationale, a promis de renforcer les activités, notamment l'agriculture, avec l'achat de tracteurs et la réalisation de serres. Le thème choisi cette année pour la Journée des personnes âgées est «pour un accueil au quotidien». Le slogan renvoie ainsi à la nécessité de prise en charge régulière de cette tranche vulnérable de la société, souvent menacée d'exclusion et de marginalisation. La communauté du troisième âge représente 7,6% de la population globale. Ce taux devrait passer à 40%, selon les données fournies par le secteur de la solidarité. Les textes d'application de la loi n°10-12 du 29 décembre

2010 relative aux personnes âgées sont actuellement en voie de finalisation. La loi favorise, notamment, le maintien de la personne âgée dans son milieu familial et ce, à travers la mise en place de mesures d'accompagnement et de dispositifs d'assistance particulière.

Selon le ministre de la Solidarité, parmi les neuf textes d'application de la loi, sept ont été élaborés, dont trois sont actuellement au niveau des services du secrétariat général du gouvernement, et les deux textes restants seront transmis incessamment, précise le ministre. Ceci alors que deux textes d'application sont en cours d'élaboration au niveau du ministère de la Solidarité.

F.-Z. B.

BOUMERDÈS

Le tartan algérien commercialisé en France

Longtemps importatrice de la pelouse artificielle, l'Algérie en est devenue exportatrice. Le premier lot d'herbe synthétique a été expédié jeudi à partir de Boumerdès vers la France. Kamel Abbès, wali de Boumerdès, entouré des responsables des Douanes, du Commerce, de la DJS et en présence de Bernard Delon, patron de l'entreprise française «Plantes vertes distribution», a présidé, pour l'occasion, la cérémonie au sein de l'unité industrielle de l'entreprise algérienne IRS, implantée dans la périphérie de Boumerdès. Derriche Hassen, le patron de l'IRS, dont le produit est homologué par la FIFA, estime que c'est le premier pas dans un marché, certes porteur, mais difficile d'accès par ces exigences sur la qualité et la sécurité des produits mis en vente en France. «Notre produit a subi avec succès le contrôle qualité des laboratoires français», dira, non sans satisfaction, M. Derriche. «Au plan économique, le tartan algérien est largement concurrentiel par rapport à celui importé d'Asie. Il est également de meilleure qualité», précisera Bernard Delon. L'herbe synthétique devenant un produit de mode donc

de consommation des ménages — aménagement des terrasses, allées, jardins, bords de piscines — c'est le secteur en question qu'entendent investir en premier lieu les entreprises de Hassen Derriche et Bernard Delon. Les deux partenaires négocieront par ailleurs un contrat d'exclusivité en Europe au profit du Français. L'IRS qui produit 2000 m² de tartan par semaine en intégrant le latex algérien, pose la condition, s'agissant de l'aménagement des stades : «Nous voulons assurer nous-mêmes la pose des pelouses de stades et par nos techniciens. Ce qui nous permet d'assurer des prestations de qualité et ainsi nous protégerons la réputation de notre produit», affirme le patron de l'IRS. Selon le patron de la société «Plantes vertes distribution», il y a en effet en France un marché annuel d'environ 1 000 stades d'entraînement. L'IRS qui a décroché le marché de l'aménagement d'un stade au Tchad ne manque pas d'arguments économiques et techniques pour devenir largement compétitive en France.

Abachi L.